

# **Rapport RSE**

**2022/2023**



## Le rapport RSE Dispeo

Ce présent rapport est le document dans lequel Dispeo décrit son système de gouvernance et rassemble ses actions, ses résultats et ses indicateurs de performance en matière environnementale, sociale, éthique et concernant les achats responsables.

Le reporting a été réalisé en cohérence avec les référentiels suivants : Ecovadis, les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) et la Politique QRSE Dispeo.

### Edito

La satisfaction de nos clients est notre priorité ; comprendre leurs attentes, celles d'aujourd'hui, celles de demain est le gage de la pérennité de l'entreprise.

Ensemble, nous construisons un socle de référence portant cette ambition, en faisant le geste juste, en sécurité, dans le souci constant de la préservation de notre environnement, et qui permette le développement des talents.

Nous nous engageons également dans la contribution aux 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) élaborés par l'Organisation des Nations Unies. Ces 17 ODD nous permettent de bâtir un cadre et lier tous nos projets à cette feuille de route internationale.



**Philippe BOURRIOT**  
Directeur Général Dispeo

# Sommaire

<b>PARTIE I - Présentation de l'activité Dispeo (ESRS 2)</b> -----	<b>1-5</b>
I.1 - Présentation de Dispeo -----	1-3
I.2 - La gouvernance ( <i>DR GOV1</i> ) -----	4
I.3 - La matrice des parties prenantes ( <i>DR-SBM-2</i> ) -----	5
<b>PARTIE II - Notre démarche RSE</b> -----	<b>6-10</b>
II.1 - Notre politique QRSE Dispeo 2023 ( <i>DR E1-2; E2-1; E3-1, E4-2, E5-1;S1-1</i> ) -----	6
II.2 - Adhésion au Global Compact -----	7
II.3 - L'intégration des ODD dans notre chaîne de valeur -----	8-9
II.4 - Evaluation Ecovadis -----	10
<b>PARTIE III - QUALITE : Satisfaire durablement nos clients</b> -----	<b>11-12</b>
III.1 - Nos actions -----	11-12
III.1.1 - Des solutions d'emballage et consommables durables ( <i>DR E5-2; S4-4</i> ) -----	11
III.1.2 - Des solutions transports éco-responsables ( <i>DR R1-3, E1-4</i> ) -----	12
<b>PARTIE IV - SOCIAL : Des collaborateurs en sécurité et engagés</b> -----	<b>13-21</b>
IV.1 - Nos actions -----	13-17
IV.1.1 - Santé et sécurité au travail ( <i>DR S1-3</i> ) -----	13
IV.1.2 - Egalité Femmes - Hommes ( <i>DR S1-9, S1-15</i> ) -----	14
IV.1.3 - Mission Handicap & Anti-harcèlement au travail ( <i>DR S1-3, S1-12</i> ) -----	15
IV.1.4 - Dialogue social & Formations ( <i>DR S1-2, S1-12</i> ) -----	16
IV.1.5 - Partenariat -----	17
IV.2 - Nos indicateurs de performances ( <i>DR S1-6, S1-10, S1-12, S1-14, S1-16</i> ) -----	18-21
<b>PARTIE V - ENVIRONNEMENT : Réduire notre impact environnemental</b> -----	<b>22-30</b>
V.1 - Nos actions -----	22-29
V.1.1 - Bilan carbone ( <i>DR E1-3, E1-4, E1-6</i> ) -----	22-25
V.1.2 - Energie ( <i>DR E1-5</i> ) -----	26-28
V.1.3 - Déchets ( <i>DR E2-2</i> ) -----	29
V.2 - Nos indicateurs de performance -----	30

# Sommaire

<b>PARTIE VI - ACHATS RESPONSABLES : Limiter l'impact de nos achats</b>	<b>31-35</b>
VI.1 - Notre politique	31
VI.2 - Nos actions	32-33
VI.2.1 - Code de conduite RSE fournisseurs	32
VI.2.2 - Questionnaire RSE fournisseurs	33
VI.2.3 - Formation Achats Responsables	33
VI.3 - Nos indicateurs de performance	34-35
<b>PARTIE VII - ETHIQUE : Affirmer une tolérance zéro en matière de corruption</b>	<b>36-37</b>
VII.1.1 - Notre démarche (DR G1-3)	36
VII.1.2 - Dispositif anti corruption (DR G1-3)	37

# PARTIE I - Présentation de l'activité Dispeo (ESRS 2)

## I.1 - Présentation de Dispeo

### Partenaire logistique des marques

Dispeo est le partenaire logistique des Marques. Créé en 2010 et filiale de HOPPS Group depuis 2018, Dispeo propose des services logistiques sur mesure et agiles au service de l'expérience client et de la transformation des marques : logistique e-commerce et retail, logistique d'animation de réseaux et services de transport et livraison.

Dispeo dispose de 5 sites logistiques : 3 en métropole lilloise et 2 en proximité de l'île de France. Dispeo réalise un chiffre d'affaires de 80 M€ et compte 1000 collaborateurs au service de ses clients.



Création en 2010



SAS, Société par actions simplifiée



Le siège est situé  
5 avenue Antoine Pinay,  
59510 HEM



Localisation des 5 sites Dispeo



## Des services sur-mesure et agiles

Dispeo propose aux marques des services logistiques sur-mesure, agiles et scalables pour accompagner leur développement sur toutes les dimensions de leur activité : BtoC, BtoB et animation de réseaux.

### 3 typologies d'offres



### Expertises de Dispeo

- Services logistiques sur-mesure, agiles et scalables
- Tenue des KPI performance/qualité day to day et en peak période
- Optimisation des coûts logistiques et livraison

### Détail des offres de services

Les cartes détaillent les services logistiques de Dispeo, chacune avec un icône et un titre :

- Logistique e-commerce & retail** (icône d'un cube)
  - BtoC / BtoB / Social selling
  - DtoC / Dropshipping
  - Crossborder
  - Personnalisation
  - Financing
  - Partenaires : SHOWROOM PRIVE, INTERSPORT
- Logistique d'animation de réseaux** (icône d'un mégaphone)
  - Opérations commerciales
  - Fulfilment points de vente
  - Publi-promotionnel
  - Web shop pour les réseaux
  - Stocks de proximité
  - Partenaires : DESSANGE, FDJ
- Services de livraison** (icône d'un camion)
  - Accès tarifs d'achats groupés
  - Fast / Standard / Premium / Green
  - Domicile / Point relais / Locker
  - Tracking et monitoring
  - Reporting et réclamations
  - Partenaires : STIHL, AIGLE

## Une organisation orientée client et développement durable

L'organisation de notre activité est pensée pour s'adapter aux besoins de nos clients en prenant en considération les objectifs de développement durable.



### STOCKAGE

- Solutions multiples et flexibles selon la typologie produit
- Gestion informatique



### PRÉPARATION DE COMMANDES

- BtoC et BtoB
- Personnalisation
- Kitting
- Solutions packing



### RETOURS

- Contrôle qualité
- Réintégration
- Relation client



### EXPÉDITION

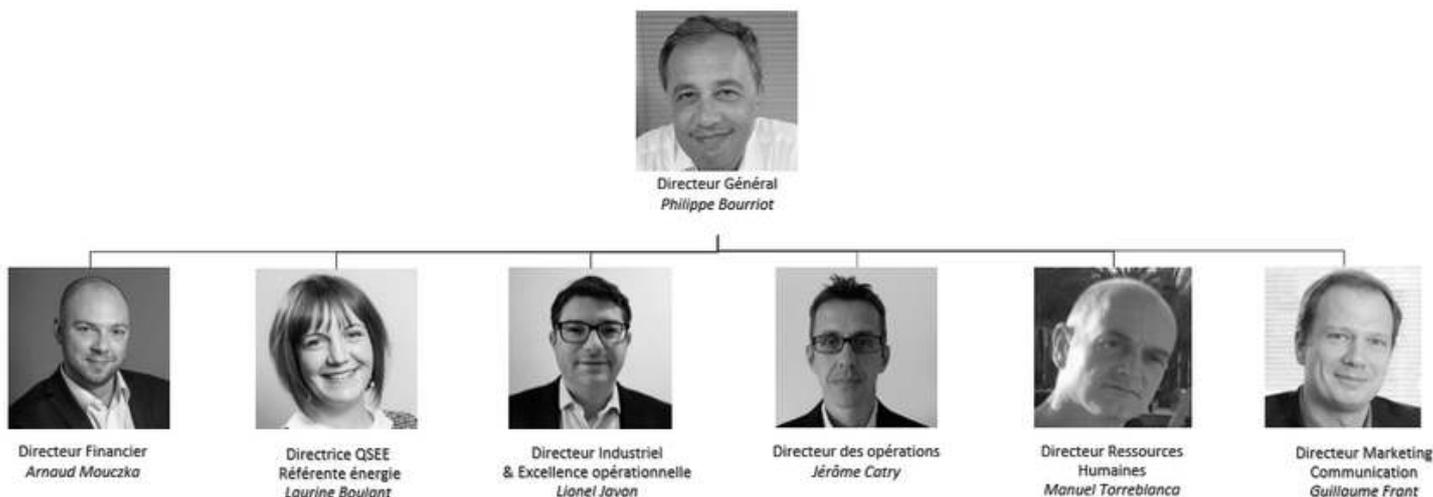
- Solutions J, J+1, J+2
- BtoC et BtoB
- France, international

- Un stockage et une préparation des commandes adaptés aux typologies des produits de nos clients pour respecter les exigences environnementales et prendre en considération les conditions de travail de nos collaborateurs.
- Des solutions d'emballages personnalisées et un accompagnement de Dispeo pour des solutions d'emballages et consommables durables.
- Un tri des déchets adaptés pour privilégier la revalorisation.
- Une gestion des retours dans l'entrepôt d'origine du stockage pour réduire l'empreinte carbone du transport et favoriser la remise en vente rapide des articles pour nos clients.
- Des propositions de solutions transports éco-responsables à nos clients pour réduire leur empreinte carbone.

# PARTIE I - Présentation de l'activité Dispeo (ESRS 2)

## I.2 - La gouvernance (DR GOV1)

---



La gouvernance est organisée autour d'un comité de direction dans lequel se trouvent le Directeur Général, Philippe Bourriot et les directeurs de chaque service :

- Arnaud Mouczka, Directeur Administratifs et Financiers.
- Laurine Boulant, Directrice Qualité, Santé, Sécurité, Environnement. Référente Energie & RSE.
- Lionel Javon, Directeur Industriel & Excellence Opérationnelle.
- Jérôme Catry, Directeur des Opérations.
- Manuel Torreblanca, Directeur Ressources Humaines.
- Guillaume Frant, Directeur Marketing & Communication.

# PARTIE I - Présentation de l'activité Dispeo (ESRS 2)

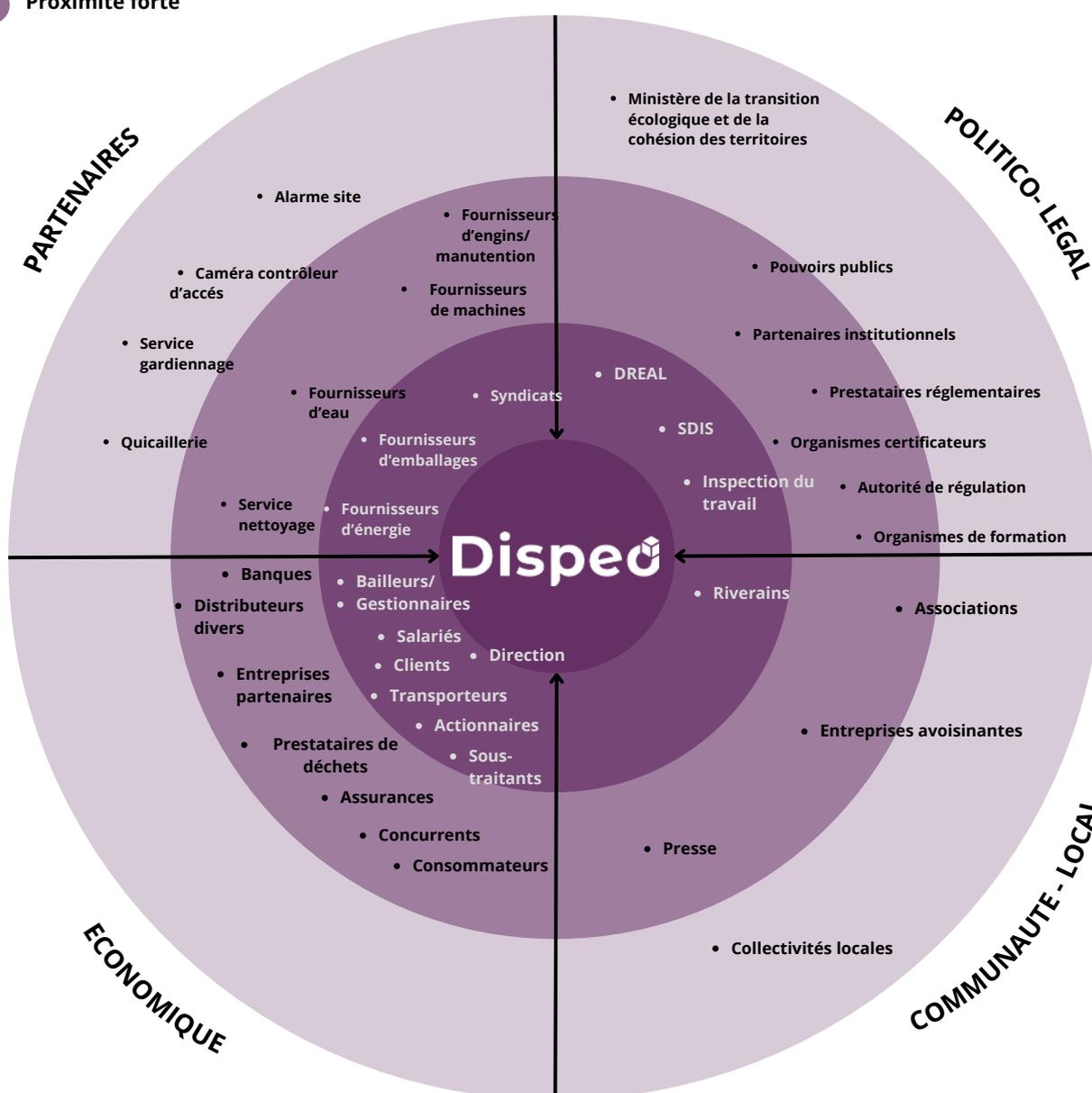
## I.3 - La matrice des parties prenantes (DR-SBM-2)

La matrice des parties prenantes a pour objectif de recenser l'écosystème de Dispeo.

Une matrice plus précise et de double matérialité est en cours de réalisation afin de pouvoir aller à la rencontre des parties prenantes dans le cadre de la directive européenne CSRD.

### LEGENDE

- Proximité faible
- Proximité modéré
- Proximité forte



# PARTIE II - Notre démarche RSE

## II.1 - Notre politique QRSE Dispeo 2023

(DR E1-2; E2-1; E3-1, E4-2, E5-1, S1-1)

### Politique Qualité & RSE

Responsabilité Sociétale des Entreprises

Dispeo

Tous engagés, mener les actions essentielles  
pour un impact sociétal positif

#### Satisfaire durablement nos Clients et les clients de nos clients

- Respecter nos engagements client et renforcer notre démarche d'amélioration continue
- Apporter de la valeur ajoutée pour nos clients avec des solutions d'emballage et consommables durables
- Proposer des solutions transport toujours plus éco-responsables pour atteindre -8% de GES d'ici 2024

#### Des collaborateurs en sécurité et engagés dans la réussite du projet d'entreprise

- Réduire de 30% les accidents entraînant des TMS d'ici 2026
- Atteindre et maintenir le score de 95/100 sur l'index d'égalité femmes-hommes d'ici 2026
- Faire bénéficier une fois par an 100% des collaborateurs d'un Entretien Annuel et Professionnel d'ici 2026

#### Réduire notre impact environnemental aligné sur l'objectif mondial de réchauffement climatique limité à 1,5°C

- Diminuer nos consommations d'énergie de 50% d'ici 2030
- Réduire l'ensemble de nos déchets et viser leur tri et recyclage à 90% d'ici 2026
- Travailler avec des fournisseurs 100% engagés dans une politique RSE d'ici 2024

Nous nous engageons :

ISO 50001  
Système de  
Management  
de l'Energie



Objectifs  
Développement Durable  
Développement  
Durable ONU



Evcom  
Dispositif de réduction  
des GES transport



The Climate Pledge  
Objectif zéro carbone  
d'ici 2040



Ecovadis  
Standard mondial  
d'évaluation RSE



Les entreprises  
s'engagent  
Pour une société plus  
durable et solidaire



L'engagement de satisfaire aux exigences légales et autres, ainsi qu'au respect des conventions collectives et accords d'entreprise.

1. Gouvernance : Comité de Direction
2. Mécanisme d'examen : avril 2023 - cette politique est révisée tous les 3 ans
3. Champ d'application : toutes les activités et employés de Dispeo

Philippe BOURRIOT  
Directeur Général

# PARTIE II - Notre démarche RSE

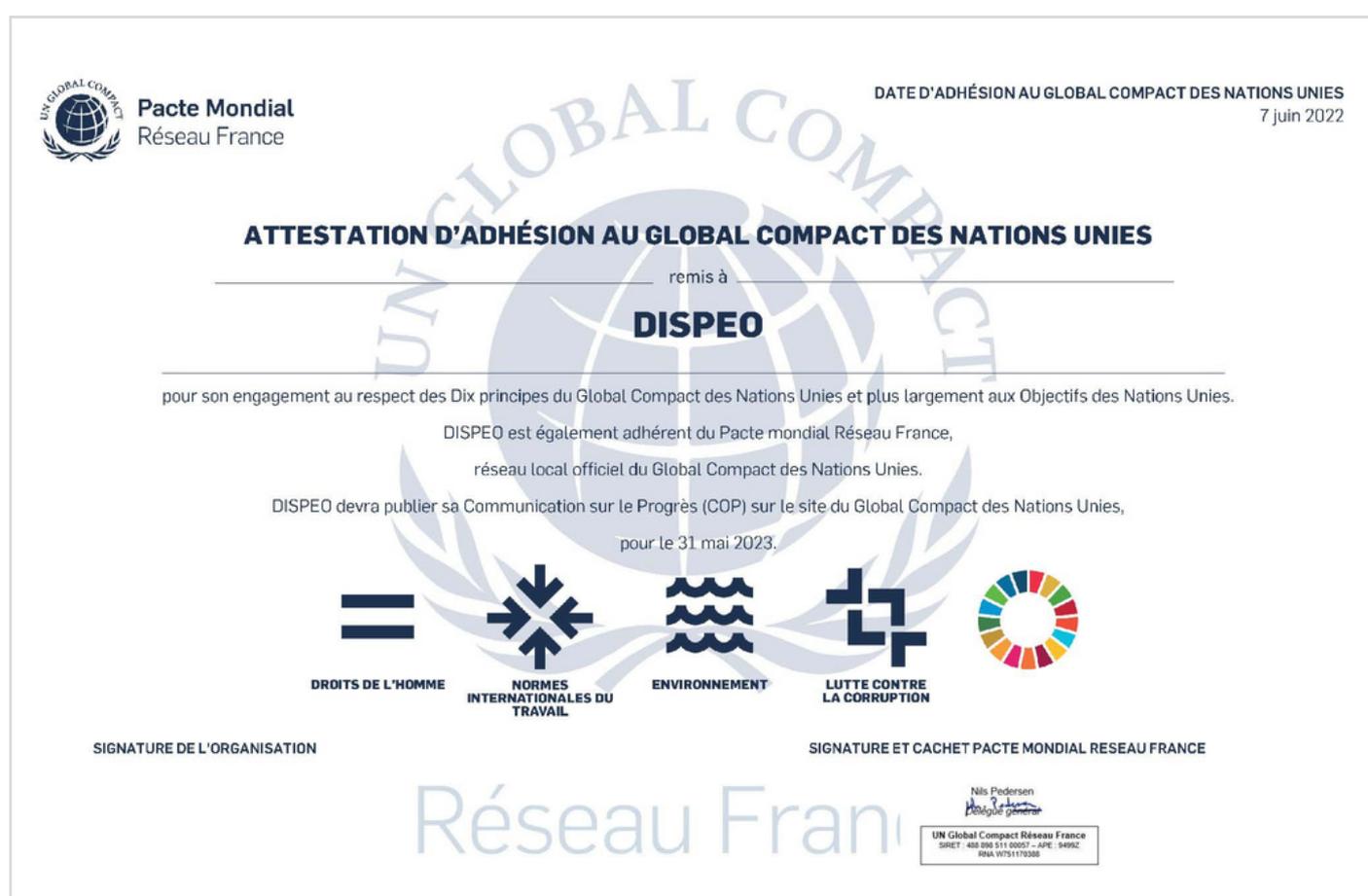
## II.2 - Adhésion au Global Compact

### Objectifs de Développement Durable

Depuis août 2022, Dispeo a adhéré au Global Compact des Nations Unies afin de contribuer aux **17 Objectifs de Développement Durable (ODD)**.

Cette feuille de route s'intègre dans nos activités et devient un référentiel pour l'ensemble de nos actions.

La Communication sur le Progrès (CoP) a été publiée par Dispeo en novembre 2023.



Dispeo participe aux réunions du Cercle Hauts-de-France pour échanger et partager ses bonnes pratiques sur les thématiques de Objectifs de Développement Durable, animées par le réseau France du Pacte Mondial de l'ONU.

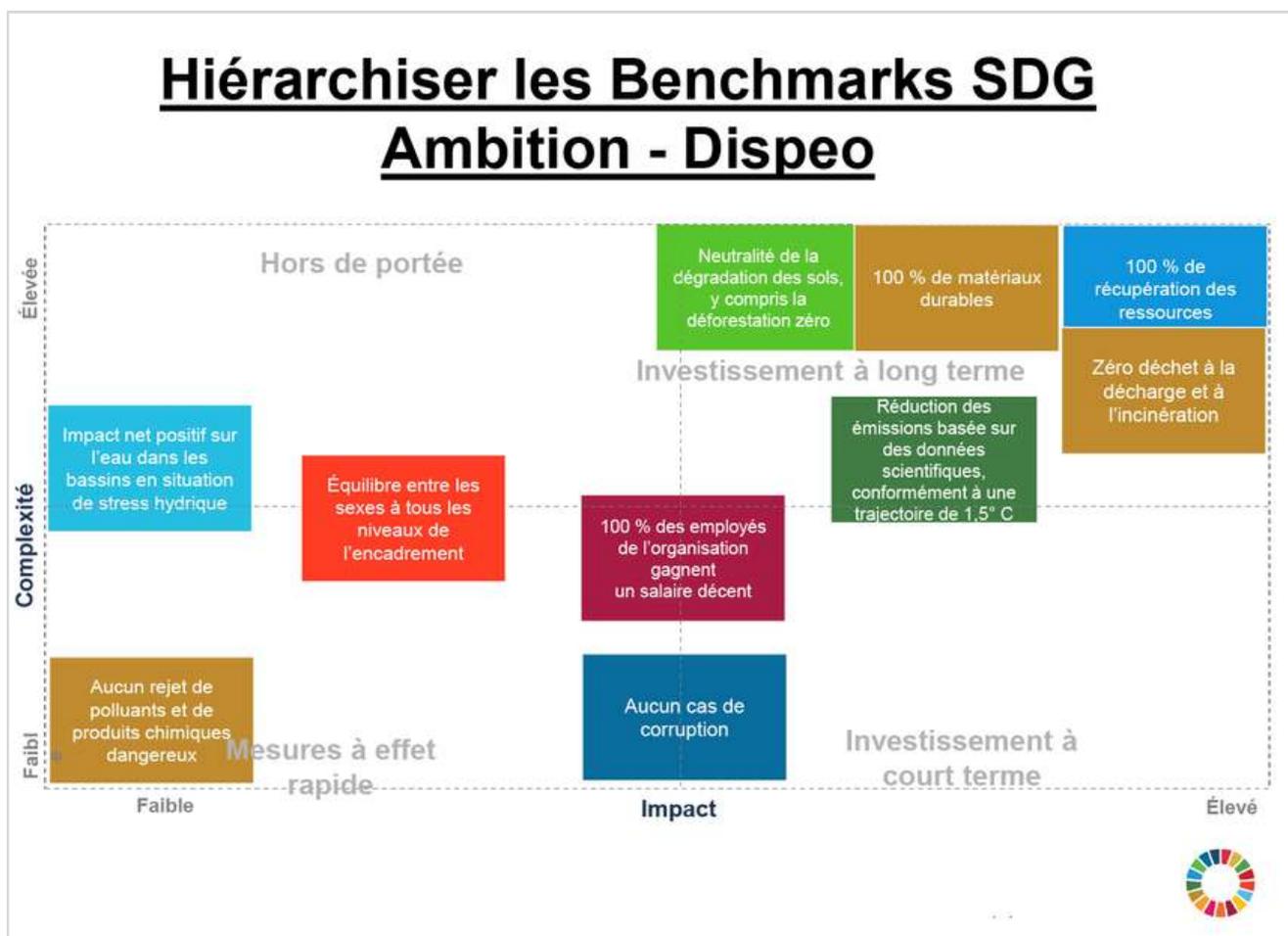
# PARTIE II - Notre démarche RSE

## II.3 - L'intégration des ODD dans notre chaîne de valeur

### Hierarchisation des benchmarks SDG Ambition

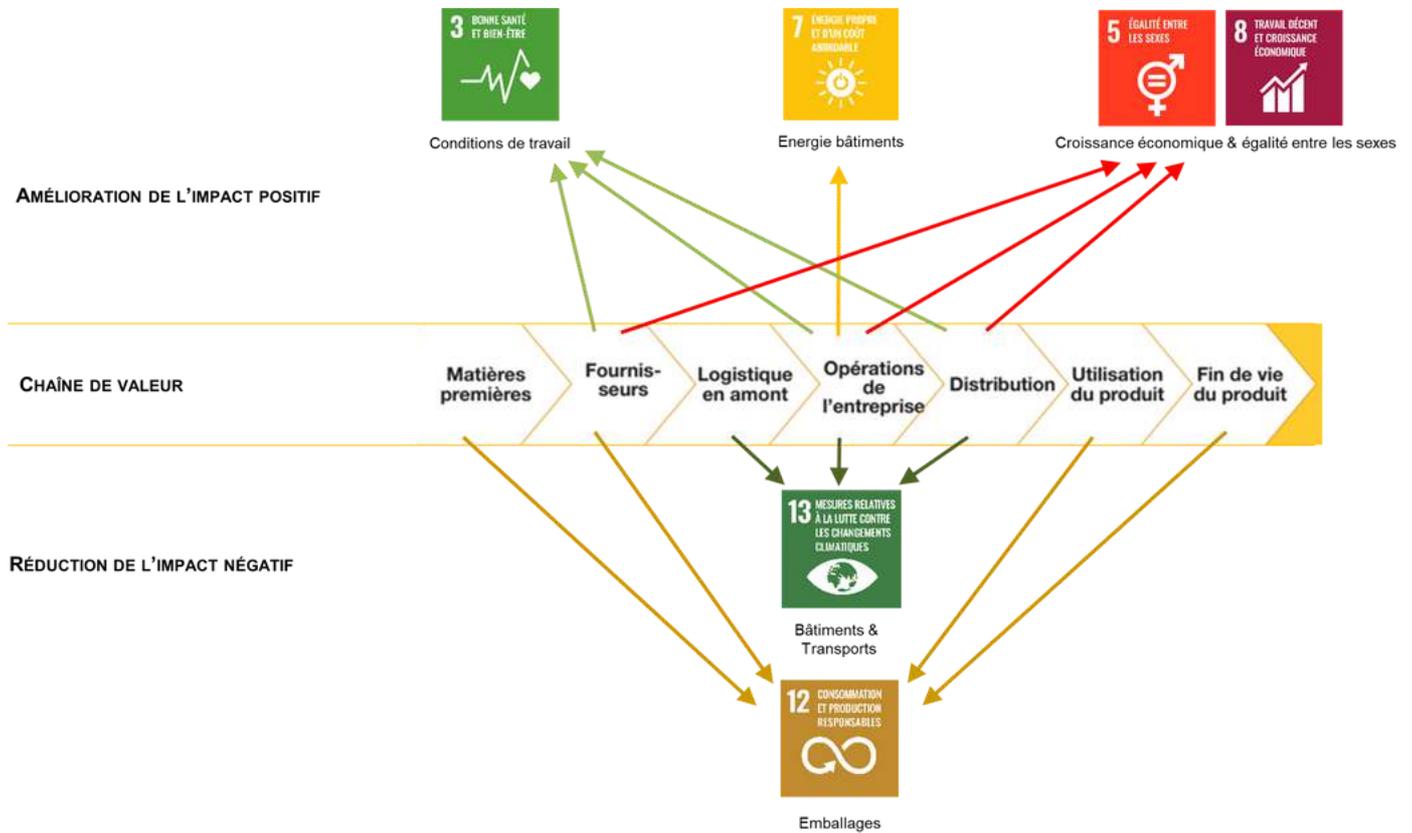
Une hiérarchisation des 10 benchmarks SDG Ambition selon leur complexité de leur intégration dans Dispeo et leur niveau d'impact sur Dispeo.

Ces benchmarks sont des guides créés par le Pacte mondial à suivre pour réaliser des objectifs ambitieux tel que la réduction des émissions basée sur des données scientifiques conformément à la trajectoire de 1,5°C.



# Cartographie des ODD par rapport à la chaîne de valeur

L'analyse de la chaîne de valeur de Dispeo a permis de déterminer les ODD permettant d'améliorer l'impact négatif et de réduire l'impact négatif a été réalisée en 2023.



Ces ODD ont ensuite été intégrés dans la stratégie de Dispeo via sa politique QRSE.

**Satisfaire durablement nos clients**



**Des collaborateurs en sécurité et engagés**



**Réduire notre impact environnemental**



# PARTIE II - Notre démarche RSE

## II.4 - Evaluation Ecovadis

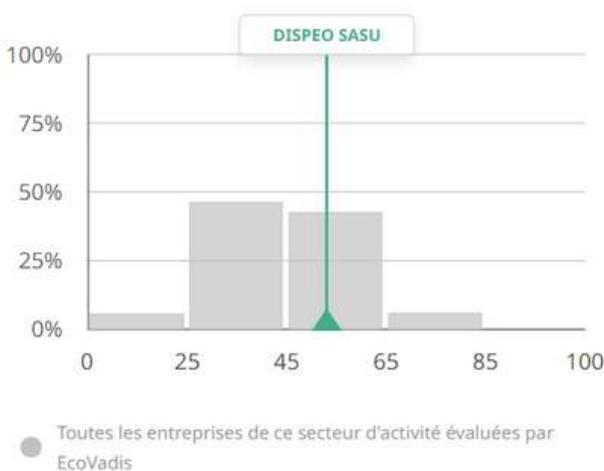
Dispeo a réalisé en décembre 2022 une évaluation Ecovadis et a obtenu une **médaille de bronze** avec un score de **53/100**.

Les pistes de progrès proposées par Ecovadis ont été intégrées dans les process des différentes thématiques et dans le questionnaire d'évaluation pour l'année 2023.

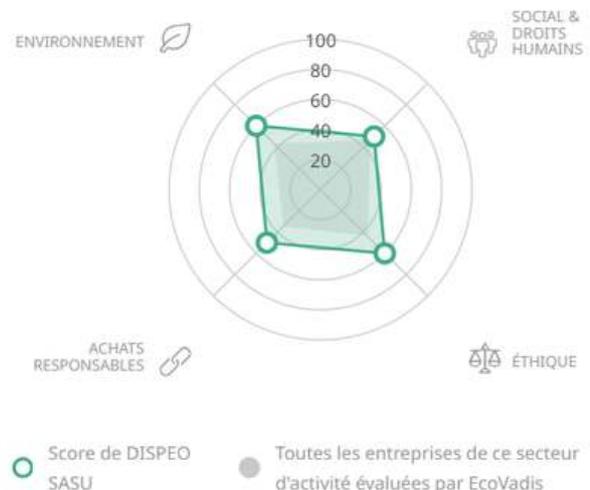
Une nouvelle notation sera disponible en décembre 2023.



Répartition des scores globaux



Comparaison des scores de thème



# PARTIE III - QUALITE : Satisfaire durablement nos clients

## III.1 - Nos actions

### III.1.1 - DES SOLUTIONS D'EMBALLAGE ET CONSOMMABLES DURABLES (DR E5-2; S4-4)

#### Un accompagnement personnalisé & une veille produit

Dispeo effectue une veille sur les emballages et consommables durables.

En fonction des besoins de nos clients, nous constituons des groupes de travail pour leur proposer des solutions adaptées à leur typologie de produit et leur business.

#### Nos forces :

- Accompagner nos clients dans des recherches de solutions recyclables/réutilisables.
- Réaliser l'emballage des produits suivant le packaging choisi par le client.

#### Exemples de recherches ou de solutions proposées à nos clients :



*Emballage 100% recyclable  
et encre à base d'eau*



*Calage avec du carton destiné  
à être jeté*



*Emballages réutilisables*

#### Une veille sur l'évolution de la réglementation

Dispeo effectue également une veille réglementaire pour accompagner ses clients dans les évolutions légales.

#### Exemple d'accompagnement réglementaire : Loi AGEC

*Info-tri obligatoire sur les  
emballages ménagers avec le logo  
TRIMAN*



## Des solutions transports éco-responsables

Dispeo s'est engagé dans le programme EV Com (Engagement Volontaire des Commissionnaires) de l'ADEME afin de réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) émis sur la partie activité de transport.



### Accord d'engagement volontaire EVcom Entre DISPEO et l'ADEME

N° : 2023-01-001

Vu la convention de mise en œuvre du programme EVE « Engagements Volontaires pour l'Environnement des acteurs de la chaîne logistique et du transport de voyageurs », signée le 5 juillet 2021, visant à mettre en œuvre à grande échelle la formation et l'accompagnement de l'ensemble des acteurs de la chaîne du transport et de la logistique dans la transition énergétique et écologique et d'atteindre ainsi les objectifs ambitieux de la France en la matière,

L'entreprise **DISPEO** s'engage, par la signature du présent accord, dans une démarche volontaire de réduction des émissions de gaz à effet de serre des transports de marchandises liés à son activité.

L'engagement porte sur une période de 36 mois, de début **janvier 2022 à fin décembre 2024** et consiste en :

- La mise en œuvre de **5 actions de réduction** ;
- Un objectif de réduction de **8 %**, portant sur les émissions annuelles réalisées en année N+3 (**janvier 2024 à fin décembre 2024**), comparées à celles de l'année N de référence (**janvier 2021 à fin décembre 2021**).

L'engagement porte sur les entités juridiques suivantes :

**DISPEO - SIREN 529 192 304**

L'entreprise s'engage à réaliser un bilan annuel de la mise en œuvre de son engagement, à l'aide des outils de suivi fournis par l'ADEME, et à les transmettre à Eco CO2 sous 3 mois après la fin de chaque période de 12 mois, soit **avant fin mars 2023 pour l'année N+1 (janvier 2022 à fin décembre 2022)**, **avant fin mars 2024 pour l'année N+2 (janvier 2023 à fin décembre 2023)** et **avant fin mars 2025 pour l'année N+3 (janvier 2024 à fin décembre 2024)**. Ce bilan portera à la fois sur chaque action individuellement, et sur l'évolution des émissions sur le périmètre de l'engagement.

L'entreprise s'engage également à participer autant que possible aux événements de la communauté des entreprises engagées (échanges, témoignages) et à communiquer sur son engagement afin de valoriser sa démarche.

L'entreprise accepte que les informations saisies dans le cadre de son engagement soient exploitées dans le cadre du programme EVE.

<p>Pour l'entreprise, Le .....</p> <p><b>Philippe Bourriot,</b> Directeur Général</p> <p>DocuSigned by:  70C38710DF04425...</p>	<p>Pour l'ADEME, Le .....</p> <p><b>Boris RAVIGNON,</b> Président Directeur Général de l'ADEME</p> <p>DocuSigned by:  5799CC06B0C6453...</p>
--	--

« Le programme EVE est porté par l'ADEME, Eco CO2 et les Organisations Professionnelles (AUTF, CGF, FNTR, FNTV, OTRE, Union TLF) et bénéficie du soutien du Gouvernement représenté par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et par le ministère de la Transition énergétique. Il est financé par les fournisseurs d'énergie dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie. »



### III.1.2 - DES SOLUTIONS TRANSPORTS ÉCO-RESPONSABLES (DR R1-3,E1-4)

## Objectif : Réduire de 8% nos GES d'ici 2024

### 1.OPTIMISATION FLUX EVREUX - BEAUVAIS - TREMBLAY

Description de l'action	- 1 VL 3,5 t qui fait les 2 segments quotidiennement. 1 PL 19 t qui fait Evreux - Tremblay sans passer par Beauvais quotidiennement En 2023, nous allons proposer à notre client pour ces 2 flux de les regrouper, ce qui aura pour conséquence : - de supprimer le flux VL 3,5 t (254 trajets de 178 km) - d'augmenter de 60 km trajet du PL 19 t.
Objectif visé	Réduction de 29972 km parcourus par an au total Réduction de consommation de GO associée : 687 litres environ Emissions de GES évitées : 2,3 t environ

L'objectif de cette action est de regrouper des flux de colis avec le passage de deux lignes à une seule ligne ce qui supprime un flux VL 3,5 tonnes. Cette action a été réalisée en mars 2023.

### 2.CHARGEMENT EN VRAC

Description de l'action	Passage au chargement en Vrac sur tout ou partie de nos sites. Le chargement en vrac consiste à charger les véhicules colis par colis et non avec des rolls ou palettes. Quand cette action est menée, elle permet de passer de 2300 à 3000 colis par semi-remorque (soit un gain de 30%). Action réservée aux plus gros transporteurs, pour des raisons de volume d'activité et d'équipement des sites logistiques.
Objectif visé	71,97% de nos flux colis en vrac et non plus en palette, soit un gain de 30% sur 71,97% de notre activité colis, ce qui correspond à une réduction de 21,59% des flux en préacheminement pour l'activité colis (flux partagés). Ce segment représentant 10% des kms, cette action permet de réduire de 2,16% les kms totaux parcourus pour cette activité.

L'objectif de cette action est d'optimiser le remplissage des camions. Nous étudions au cas par cas avec nos clients les possibilités d'optimisation.

### 3.ACHAT DE TRANSPORT DÉCARBONÉ

Description de l'action	Achat de transport décarboné (carburants moins émetteurs de GES que le Gasoil fossile) auprès de nos prestataires de transport.
Objectif visé	Biodiesel B100 / XTL : Il faut au minimum 7% de biodiesel sur les segments "traction" de nos flux partagés pour atteindre une réduction globale de 2,4%. L'objectif que nous nous fixons est 10%. Cela permet un gain CO2 estimé à 4,45% de l'ensemble de nos émissions.

L'objectif de cette action est de passer par des transporteurs qui utilisent des carburants moins émissifs en terme de GES. Il est nécessaire d'avoir des données quantitatives et qualitatives des transporteurs pour affiner notre cartographie.

### 4.ACHAT DE TRANSPORT LABELISÉ

Description de l'action	Achat de transport auprès de prestataires engagés dans des démarches de réduction de leurs émissions de GES : Objectif CO2 (charte et/ou Label)
Objectif visé	Charte Objectif CO2 ou EVCOM d'ici fin 2024 : 15% Label Objectif CO2 d'ici fin 2024 : 5%

L'objectif de cette action est de contracter avec des transporteurs qui font le même programme que Dispeo permettant de réduire les émissions de GES de sa partie transport. Des transporteurs qui font d'autres programmes que celui de l'Ademe rentrent dans ce périmètre tant qu'ils sont dans une démarche de réduction de leurs émissions GES.

# PARTIE IV - SOCIAL :

## Des collaborateurs en sécurité et engagés

### III.1 - Nos actions



#### IV.1.1 - SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (DR S1-3)

Dispeo a déployé une culture santé et sécurité dans ces activités :

- Une évaluation des risques professionnels et des réunions périodiques avec le CSSCT permettant de passer en revue les indicateurs sur les accidents de travail, les faits saillants, les moyens et actions mises en place.
- La priorité est mise sur la protection collective : nos engins sont équipés d'option spécifiques (caméras au niveau des fourches/vision arrière, amortissement des vibrations, système anti-renversement chariot, système alerte collision, système de variation automatique de la vitesse, ...)
- Des Equipements de Protection individuelle sont fournis aux collaborateurs (gilets de sécurité, chaussures de sécurité, gants, bouchons d'oreilles) en fonction des risques.
- Des formations et sensibilisations sont dispensées à l'ensemble des collaborateurs dès leur arrivée sur les sites et tout au long de leur carrière chez Dispeo.
- Un registre de surveillance est tenu afin d'assurer la sécurité des équipements.
- Un plan de prévention est réalisé avec tous les sous-traitants intervenants sur site afin de leur communiquer le niveau d'exigence demandé sur les questions de sécurité, environnement, énergie.

Pour réduire de 30% les accidents entrainant des TMS d'ici 2026, des actions sont spécifiques sont mises en place pour garantir la sécurité des collaborateurs :

- Dès l'étape "projets" d'implantation d'un nouveau client ou lors d'une réimplantation, l'équipe projet analyse via une check-list les thématiques Qualité, Sécurité, Ergonomie, Environnement, Energie.
- Echange régulier avec les clients pour réduire le poids des colis porté par nos collaborateurs
- Les stocks sont implantés pour réduire les contraintes de prélèvement en fonction des fréquences de prélèvements.
- Mise en place d'éveil musculaire au démarrage de l'activité.
- Installation de tables ergonomiques.
- Accompagnement de la CARSAT via les dispositifs TMS Pro et PARLogistique

## Index égalité Femmes - Hommes

L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes fait partie intégrante de notre politique QRSE. Nous avons obtenu un index d'égalité en 2023 au titre des données de 2022 de :

**RÉSULTAT TOTAL 94/100**

Le détail des résultats est disponible dans la partie nos indicateurs de performance.

## Accord collectif égalité Femmes - Hommes

Dispeo a signé un accord affirmant sa volonté de promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes et de favoriser le développement de la mixité professionnelle qui constitue un facteur d'enrichissement collectif et un gage de cohésion social et d'efficacité économique.

L'objectif de cet accord est de traduire et définir un certain nombre de mesures visant à promouvoir les principes d'égalité Femme/Homme à toutes les étapes de la vie professionnelle :

- La formation et promotion professionnelle
- La rémunération et l'organisation du travail
- L'articulation vie professionnelle et responsabilité parentale

## Sensibilisation du 8 mars

Une campagne de communication a été réalisée pendant une semaine pour l'occasion de la journée internationale de la lutte pour les droits des femmes du 8 mars 2023.



Les collaborateurs de Dispeo ont reçu un email dans lequel ils étaient sensibilisés aux dates clés de l'évolution de la loi française, les différents types d'inégalités, les numéros dédiés et des ressources culturelles pour aller plus loin.

## Personnes en situation de handicap

Une équipe dédiée “la Mission DEFI Handicap” au sein du groupe Hopps dont fait partie Dispeo accompagne les collaborateurs reconnus travailleur handicapé durant leur parcours dans l’entreprise.

RÉSULTAT TOTAL 94/100

Elle propose :

- Des aides adaptées telles qu’une bourse annuelle pour les salariés ayant à charge un membre de leur famille en situation de handicap.
- Une subvention à l’appareillage pouvant aller jusqu’à 1000 € par an et par salarié.



Toutes les offres d’emploi Dispeo publiées sur la page Recrutement & Carrières du Groupe comportent la mention DEFI Handicap ci-dessous :

*Ouvert à toutes les compétences, HOPPS Group mène une politique handicap active et s’inscrit dans la dynamique des entreprises «handi-engagées».*

Des référents anti-harcèlement ont été désignés et formés au sein de Dispeo afin que les procédures de signalement et d’intervention soient efficaces.

Les contacts sont affichés dans l’ensemble des sites.

#### IV.1.4 - DIALOGUE SOCIAL (DR S1-2)

Dispeo a à cœur de maintenir un dialogue de qualité avec les représentants du personnel.

Ces dialogues ont permis la mise en place de nombreux accords collectifs sur différents sujets :

- Accord de substitution sur les thématiques suivantes :
  - Temps de travail & Majoration des heures de nuit.
  - Prime de 13ème mois & prime de performance.
  - Gestion des absences.
  - Grille de classification.
- Accord d'établissement relatif à l'intéressement.
- Accord d'entreprise relatif à l'égalité professionnelle.
- Accord d'entreprise relatif à la prime de gratification et du budget des œuvres sociales.
- Accord d'entreprise relatif à l'emploi des séniors.

TOTAL 94/100

#### IV.1.4 - FORMATIONS (DR S1-12)



Nous proposons des formations adaptées à nos métiers pour permettre à nos collaborateurs d'acquérir ou de renforcer leurs compétences.

Elles concernent à la fois :

- des expertises métiers (informatique, projet belt, 5S, achats responsables, ICPE, contrôle de gestion, analyse financière, ...),
- de l'accompagnement managérial (prise de parole en public, gestion de situation de conflits, culture sécurité, anglais, manager des équipes, ...),
- des expertises et des sensibilisations sécurité (cybersécurité, se créer un espace ergonomique, CACES, secouriste du travail, équipier de première intervention, habilitation électrique, ...).

### Hopps academy - Université interne de de formation

Nous avons également notre propre plateforme interne de formation permettant de proposer un large choix de formation via le groupe Hopps.



Dispeo est une partie prenante active dans le contexte de la convention de partenariat entre le groupe HOPPS & Aix-Marseille Université (AMU), ainsi que le département du CRETLOG (Centre de Recherche & d'Expertises sur la Logistique).



RÉSULTAT TOTAL 94/100

L'accord est signé par certaines filiales du groupe HOPPS dont Dispeo et il permet notamment :

1. Une relation privilégiée pour accueillir les étudiants en recherche de stage/ alternance.
2. Des interventions de professionnels HOPPS au sein de certains Masters.
3. Des possibilités d'accompagnement en formation continue pour le personnel HOPPS.
4. Des perspectives de sujets conjoints de recherche.

A ce titre, en 2023 Dispeo a accueilli 4 étudiants en Mastère 2 "Management de la Chaîne Logistique", pour la réalisation d'un audit dont le sujet était "Optimisation & Standardisation du WMS Manhattan". Cet audit a été partagé en interne chez Dispeo dans le cadre de ses processus d'amélioration continue et a fait l'objet d'un mémoire avec soutenance pour les étudiants concernés.

# PARTIE IV - SOCIAL : Des collaborateurs en sécurité et engagés

## III.2 - Nos indicateurs de performance (DR S1-6, S1-10, S1-12, S1-14, S1-16)

### Gouvernance

KPI	Unité	Unité	2020	2021	2022
Gouvernance	Nombre de personnes dans l'organe de gouvernance	Nb	5	9	9
	% d'hommes dans l'organe de gouvernance	%	100%	89%	78%
	% de femmes dans l'organe de gouvernance	%	0%	11%	22%
	% moins de 30 ans dans l'organe de gouvernance	%	0%	0%	0%
	% entre 30 - 50 ans dans l'organe de gouvernance	%	100%	100%	56%
	% plus de 50 ans dans l'organe de gouvernance	%	0%	0%	45%
	% de cadre dans l'organe de gouvernance	%	100%	100%	100%
	% d'indépendant dans l'organe de gouvernance	%	0%	0%	0%

### Social & Sécurité

KPI	Unité	Unité	2021	2022
Des collaborateurs en sécurité et engagés	% de femmes dans l'organisation	%	54%	59%
	% d'hommes dans l'organisation	%	46%	41%
	Nombre de travailleur RQTH	Nb	38	71
	Répartition de l'effectif total des salariés de nationalité étrangère en pourcentage de l'effectif total	%	4,2%	4,2%
	Nombre de stagiaire	Nb	9	53
	Index égalité F-H	/100	83/100	94/100
	Taux de fréquence des accidents de travail	Taux	28,37	51,56
	Taux de gravité des accidents de travail	Taux	5,46	4,47
	Nombre de stagiaires formés	Nb	347	1056
	Nombre d'heures de stage	Nb	3903	7525,9

### Index Egalité Femmes - Hommes (données 2022)

KPI	Unité	Unité	2022
Index égalité Femmes-Hommes	Index égalité F-H	/100	94/100
	Ecart de rémunération entre les femmes et les hommes		
	Ecart favorable aux hommes	%	0,30%
	Note obtenue	/40	39/40
	Ecart de taux d'augmentation entre les femmes et les hommes		
	Ecart favorable aux hommes	%	1,70%
	Note obtenue	/15	15/15
	Pourcentage de salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congé maternité		
	Résultat final	%	100%
	Note obtenue	/15	15/15
	Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations		
	Résultat final	Nbre	2
	Note obtenue	/10	2

## Répartition de l'effectif

### Effectif par type de contrats et catégories

Exercices	Contrats	Ouvriers/Employés	Agents maîtrise	Cadres	Total
2022	CDI	621	72	91	784
	CDD	5	2	0	7
	<b>Total</b>	<b>626</b>	<b>74</b>	<b>91</b>	<b>791</b>
2021	CDI	310	26	45	381
	CDD	10	12	0	22
	<b>Total</b>	<b>320</b>	<b>38</b>	<b>45</b>	<b>403</b>
2020	CDI	345	26	38	409
	CDD	8	4	0	12
	<b>Total</b>	<b>353</b>	<b>30</b>	<b>38</b>	<b>421</b>

### Pourcentage par sexe

#### Femmes

Exercices	Ouvriers/Employés	Agents maîtrise	Cadres	Total
2022	50%	6%	3%	59%
2021	47%	3%	4%	54%
2020	50%	2%	3%	55%

#### Hommes

Exercices	Ouvriers/Employés	Agents maîtrise	Cadres	Total
2022	29%	4%	8%	41%
2021	32%	67%	7%	46%
2020	33%	5%	6%	45%

### Répartition de l'effectif total des salariés de nationalité étrangère en pourcentage de l'effectif total de la catégorie

Exercices	Ouvriers/Employés	Agents maîtrise	Cadres	Total
2022	4,47%	4,05%	2,19%	4,17%
2021	4,40%	5,30%	2,20%	4,20%
2020	5,10%	6,70%	2,60%	5,00%

## Répartition de l'effectif

### Effectif par tranches d'âge et par catégories

#### 18 - 24 ans

Exercices	Ouvriers/Employés	Agents maîtrise	Cadres	Total
2022	2,53%	0,38%	0,13%	3,04%
2021	2,50%	1,50%	0%	4,00%
2020	1,70%	1,20%	0,20%	3,10%

#### 25 - 34 ans

Exercices	Ouvriers/Employés	Agents maîtrise	Cadres	Total
2022	13,40%	1,64%	3,03%	18,07%
2021	9,90%	3,20%	3,70%	16,90%
2020	9,30%	1,20%	2,60%	13,10%

#### 35 - 44 ans

Exercices	Ouvriers/Employés	Agents maîtrise	Cadres	Total
2022	19,21%	2,40%	3,41%	25,02%
2021	18,10%	1,50%	2,70%	22,30%
2020	20,70%	1,90%	2,60%	25,20%

#### 45 - 54 ans

Exercices	Ouvriers/Employés	Agents maîtrise	Cadres	Total
2022	27,56%	3,92%	3,92%	35,40%
2021	31,50%	2,70%	3,50%	37,70%
2020	33,50%	2,40%	2,40%	38,20%

#### 55 - 59 ans

Exercices	Ouvriers/Employés	Agents maîtrise	Cadres	Total
2022	9,86%	0,63%	0,51%	11,00%
2021	15,40%	0,20%	1,00%	16,60%
2020	17,30%	0,50%	1,20%	19,00%

#### 60 ans et +

Exercices	Ouvriers/Employés	Agents maîtrise	Cadres	Total
2022	6,58%	0,38%	0,51%	7,47%
2021	2,00%	0,25%	0,25%	2,50%
2020	1,40%	0,00%	0,00%	14,00%

### Nombre travailleurs RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé)

Exercices	Ouvriers/Employés	Agents maîtrise	Cadres	Total
2022	69	1	1	71
2021	38	0	0	38
2020	35	0	0	35

# PARTIE V - ENVIRONNEMENT : Réduire notre impact environnemental

## V.1 - Nos actions

### V.1.1 - BILAN CARBONE (DR E1-3, E1)

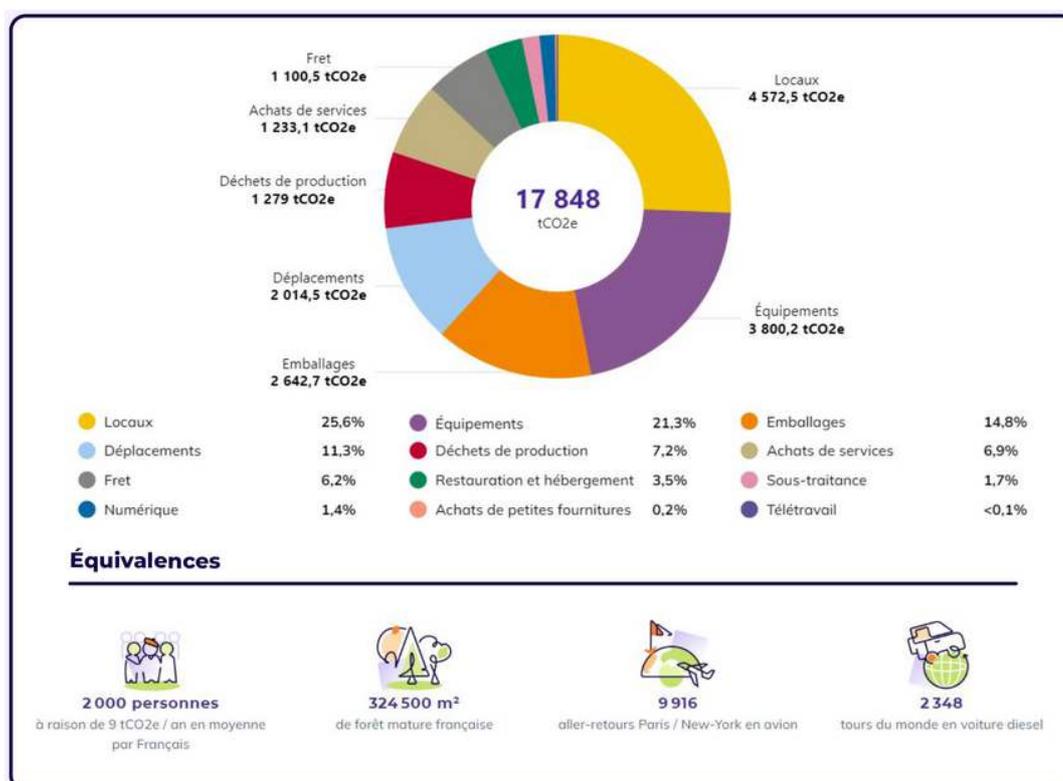


Dispeo réalise son bilan carbone **en scope 3 depuis 2021** suivant la méthodologie du Bilan Carbone® qui est une marque déposée reposant sur une méthodologie rigoureusement établie.

La solution Sami a été audité en 2023 par l'ABC (Association Bas Carbone) afin d'attester de sa conformité avec les principes méthodologiques du Bilan Carbone® et a été évaluée conforme.

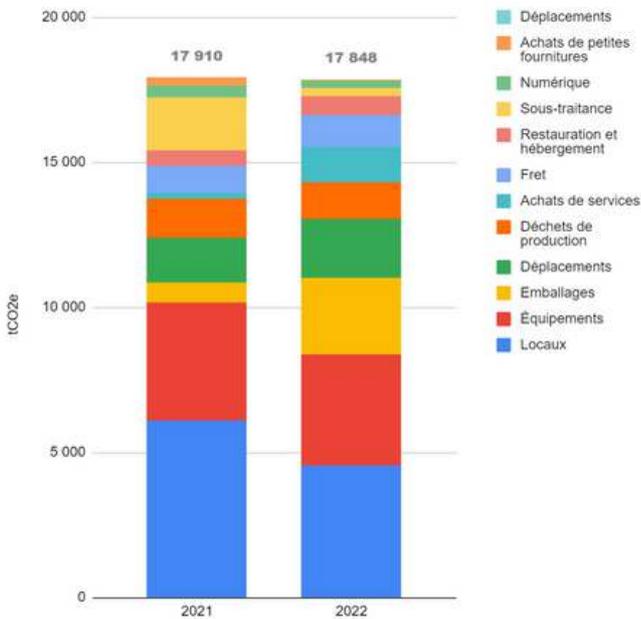


## Bilan carbone 2022

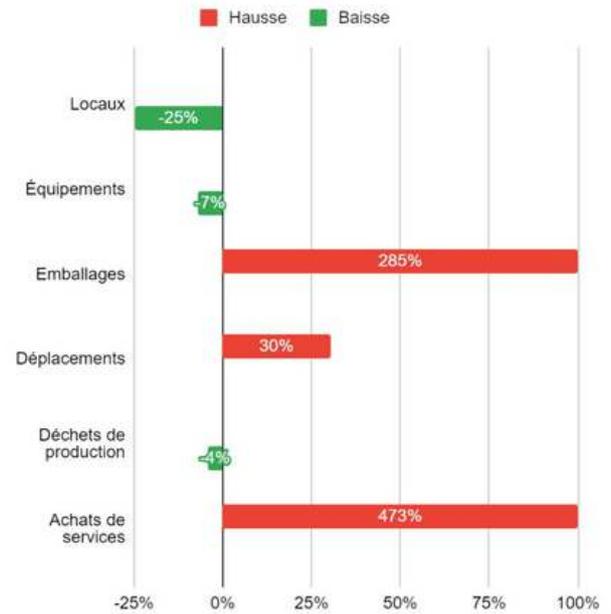


# Evolution de l’empreinte absolue entre 2021 et 2022

Évolution des émissions de CO2e (en absolu)



Variation émissions absolues

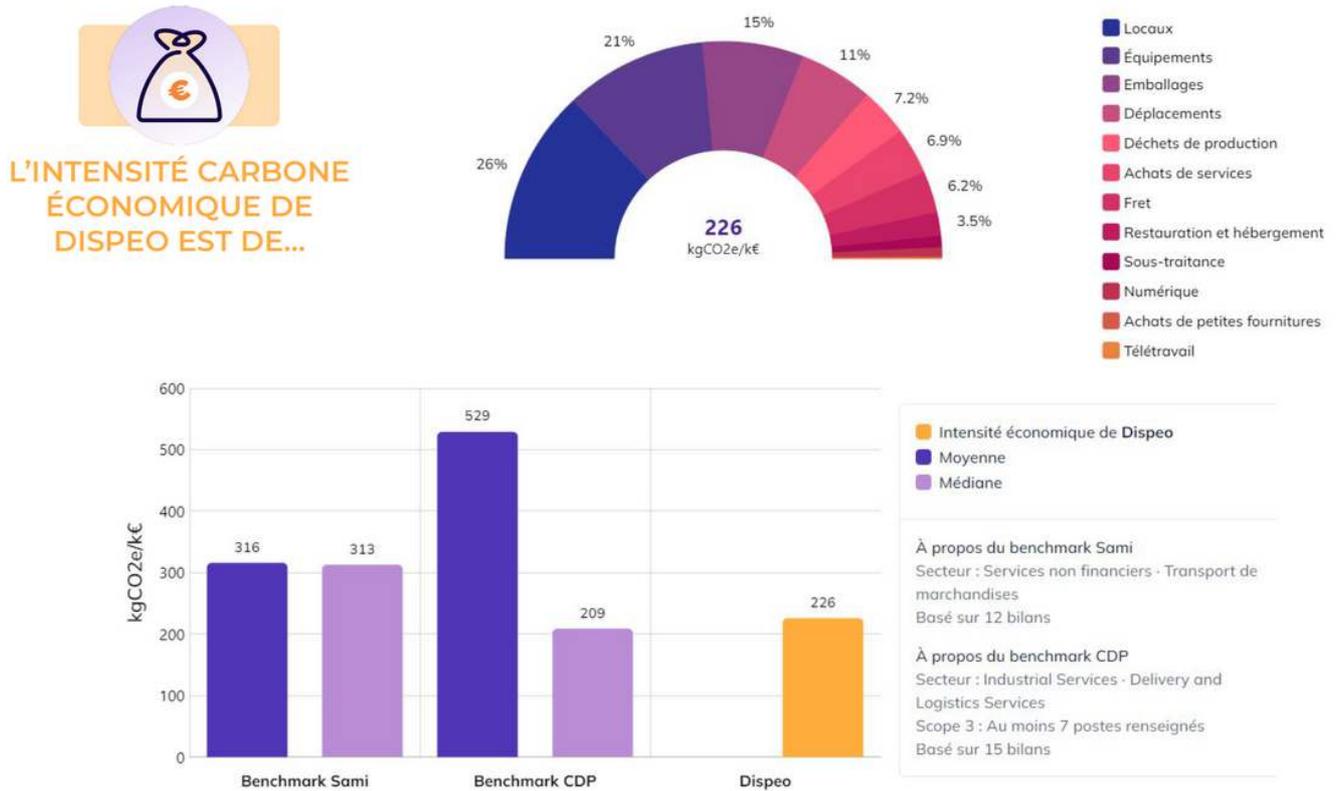


La catégorisation a évolué depuis 2021 chez Sami, ils ont donc re-catégorisé les données pour permettre une meilleure comparabilité. Le graphique variation représente les taux de variation des émissions absolue entre les deux années.

Cette année, nous avons intégralement pris en compte les émissions des freelances au regard des réponses au questionnaire freelances, ce qui explique la disparition du poste Sous-traitance.

<b>Locaux</b>	<p><b>t CO2e :</b> Diminution de <b>25%</b> entre 2021 et 2022</p> <p><b>Explication :</b> Diminution de la surface renseignée + diminution de la consommation en gaz</p>
<b>Emballages</b>	<p><b>t CO2e :</b> Augmentation de <b>285%</b> entre 2021 et 2022</p> <p><b>Explication :</b> Données monétaires utilisées en 2022, contre des données physiques en 2021</p>
<b>Déplacements</b>	<p><b>t CO2e :</b> Augmentation de <b>30%</b> entre 2021 et 2022</p> <p><b>Explication :</b> Augmentation des km déplacement domicile travail parcourus de 30%</p>
<b>Achats de service</b>	<p><b>t CO2e :</b> Augmentation de <b>473%</b> entre 2021 et 2022</p> <p><b>Explication :</b> Re-catégorisation des émissions liées aux intérimaires et au gardiennage en Achats de services (contre Sous traitance en 2021).</p>

## Intensité économique (kg CO2e/k€ de CA)



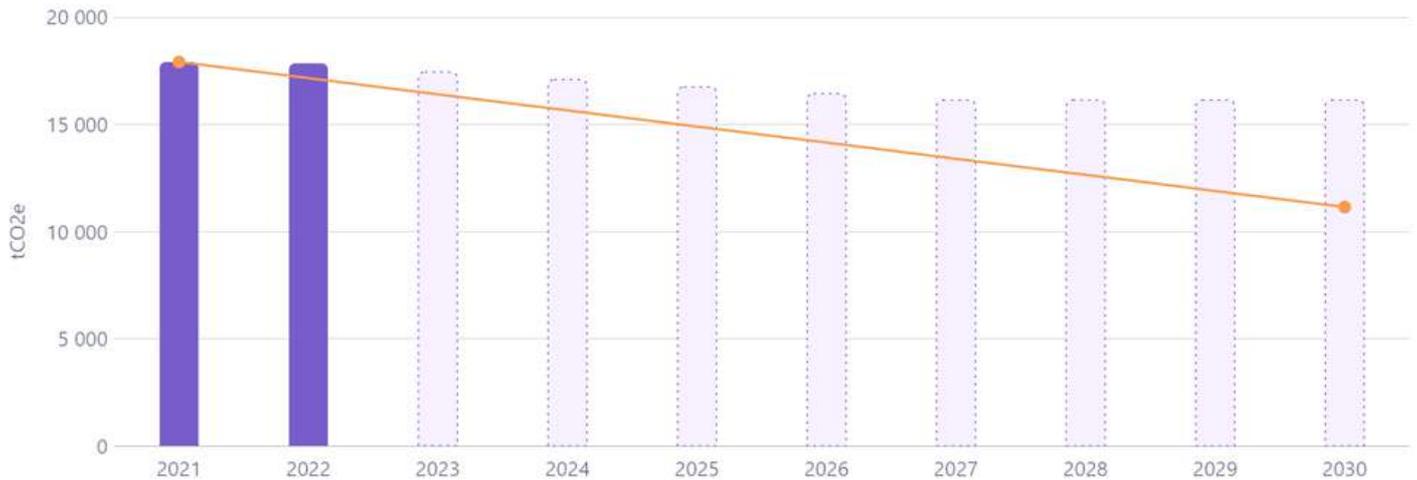
Elle permet de comparer votre performance carbone globale à celles d'autres entreprises de votre secteur, en annulant l'effet chiffre d'affaires. La répartition par poste permet d'identifier d'où vient cette position. Les données de comparaison sont issues de la base des clients de Sami et du Carbon Disclosure Project (CDP) sur le secteur spécifié. Cette intensité est calculée sur tous les postes.

## Répartition des émissions par scope



## Trajectoire de réduction absolue

Une légère baisse de **0,4%** est constatée entre 2021 et 2022. Les émissions relatives aux locaux, équipements et déchets ont diminué. Cependant celles relatives aux emballages, aux déplacements, achats de services ont augmenté. Des actions seront mises en place sur ces principaux postes afin de suivre une trajectoire nous permettant d'être aligné sur l'objectif mondial de réchauffement climatique limité à 1,5°C.



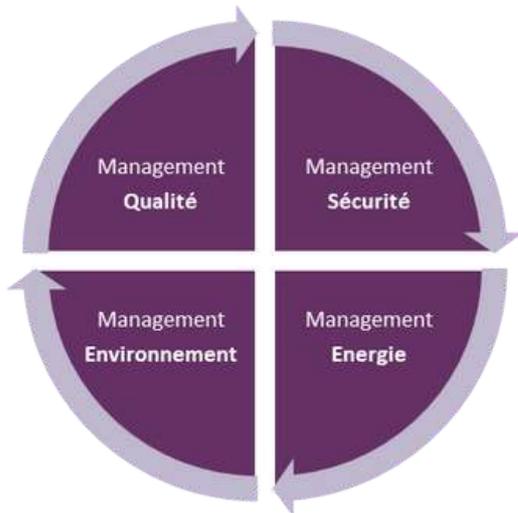
Entre 2021 et 2022, nous constatons une augmentation de notre intensité carbone économique de **4,6%**. Concernant l'intensité carbone par collaborateur, celle-ci a baissé de **57,9%**.



## Certifié ISO 50001

Dispeo a lancé en 2021 le déploiement d'un système de management de l'énergie avec la volonté d'en faire un système de management intégré Qualité, Sécurité, Environnement, Energie.

Nous avons été officiellement certifié ISO 50001, management de l'Energie, par l'organisme de certification DNV en juin 2022.

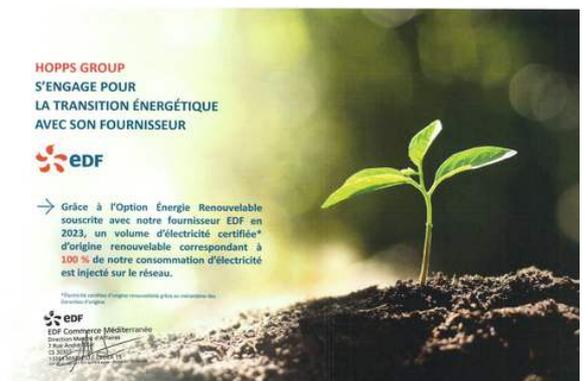


## Energie renouvelable pour l'électricité et contrat de performance pour le gaz

Depuis 2022, le groupe HOPPS et toutes ses filiales dont Dispeo ont fait le choix de souscrire à un contrat d'électricité renouvelable.

Cela signifie qu'un volume d'électricité (correspondant à 100% de notre consommation d'électricité) certifiée d'origine renouvelable est injecté sur le réseau.

En 2023, Dispeo a signé des contrats de performance énergétique avec Brunet Alpha Clima dans sa volonté de se challenger et challenger son fournisseur dans la réduction de la consommation de gaz.



## Objectifs et performance énergétique

En décembre 2021, nous nous étions engagés à réduire nos consommations d'énergie de 10% d'ici 2024 par rapport à notre année de référence 2019.

Les actions entreprises et l'engagement de tous les collaborateurs ont permis de dépasser cet objectif de réduction de 10% et avec 1 an d'avance soit dès 2022 !

Un nouvel objectif a été redéfini en juin 2023 : **Diminuer de 50% nos consommations d'énergie d'ici 2030**



**En 2022, nous avons baissé de 47% nos consommations d'énergie par rapport à 2019** grâce aux actions mises en œuvre. Ces actions (éco gestes, réduction du chauffage, optimisations techniques...) ont permis de réduire l'empreinte carbone de nos activités et de maîtriser l'impact de l'explosion du coût de l'énergie pour nos clients. Cependant, la baisse du nombre de colis et du temps d'ouverture des sites ont également eu une influence.

Cet objectif est en corrélation avec les obligations réglementaires et est plus ambitieux que le décret tertiaire qui impose une réduction de 40% d'ici 2030.

Notre volonté est de diminuer nos consommations de 50% tout en augmentant le volume de colis traités.

## Sensibilisation

La sensibilisation des collaborateurs aux éco-gestes à travers des affichages et des formations en présentielles.

**Je déclenche la climatisation qu'à partir de 26°C en intérieur**

**PLUS de 26°C en intérieur**  
ON

**MOINS de 26°C en intérieur**  
OFF

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

La climatisation consomme beaucoup d'électricité (si vous déclenchez à 25°C au lieu de 26°C, vous augmentez de 7% la consommation annuelle de l'équipement).

De plus, les fluides frigorigènes présents dans la climatisation sont très fortement émetteurs de gaz à effet de serre ayant un pouvoir de réchauffement plus puissant que le CO2.

Le décret n° 2007-363 du 10 mars 2007 impose de ne pas allumer les climatisations si la température intérieure ne dépasse pas 26°C.

**CE N'EST PAS PARCE QUE VOUS ÊTES UNE LUMIÈRE, QU'IL FAUT OUBLIER DE L'ÉTEINDRE !**

**Le saviez-vous ?**

En adoptant des gestes simples, nous pouvons réduire notre consommation d'énergie de 20%.

**EST-CE QUE VOUS ÊTES CHAUDS POUR BAISSER LA TEMPÉRATURE ?**

**19°C en hiver**

**OFF**

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

La température recommandée pour les activités de bureau l'hiver est de 19°C. 1°C en moins c'est 7% d'économie en plus. Pensez à éteindre votre chauffage lorsque vous quittez les locaux le soir et avant de partir en weekend.

## Actions pour réduire nos consommations

En complément de nos actions de sensibilisations aux éco-gestes, des actions techniques ont été mises en œuvre.

### Pour réduire la consommation de gaz :

- Installation d'un système de régulation
- Pose d'adoucisseur et de pots à boue
- Baisse des consignes de température et réduction des périodes de chauffe
- Fourniture de vestes et polaires à l'ensemble des collaborateurs
- Calorifugeage des points singuliers



### Pour la consommation d'électricité :

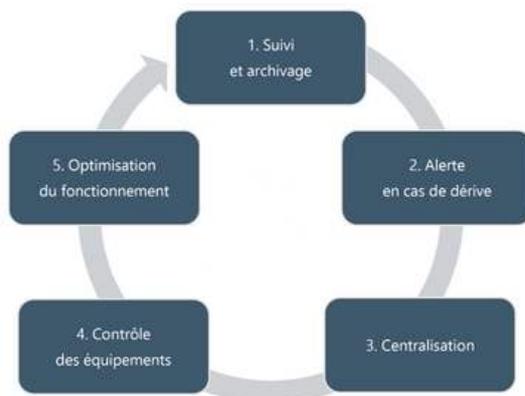
- Relamping Led engagé sur les sites ou en cours d'étude avec nos bailleurs
- Pose de capteurs de présence colis sur les convoyeurs
- Consignes sur les arrêts des éclairages et pose de détecteurs de présence en cours
- Consignes sur les démarrages de climatisation à 26°C et sur l'aération naturelle des entrepôts en période d'été.

## Actions pour piloter et mesurer

Dès 2023, Dispeo a anticipé le décret BACs qui imposera en 2025 l'installation d'une Gestion Technique de Bâtiment (GTB).

Schneider Electric a été choisi pour installer une GTB dans les entrepôts de Dispeo dans l'optique de piloter les usages énergétiques (Eclairages, climatisation, chaudières) et de mesurer finement nos usages pour affiner nos actions futures de réduction.

Les travaux d'installation ont commencé en Octobre 2023 et seront terminés en Juin 2024.



## Tri et valorisation des déchets

Dispeo a déployé le tri des déchets dans l'ensemble de ses entrepôts dans l'optique de valoriser 90% de ses déchets d'ici 2026.

Les sites sont équipés de compacteurs permettant d'optimiser le stockage des déchets. De plus, de la télérelève a été mise en place afin d'enclencher des collectes dès que les bennes sont pleines permettant d'optimiser les transports de collecte.

Nous sommes en veille régulière pour continuer à trouver des solutions de recyclage et réduire la part de DRATS (Déchets Résiduels Après Tri à la Source).

## Sensibilisation et affichages

L'ensemble des collaborateurs de Dispeo sont sensibilisés aux bonnes pratiques de gestion des déchets et une signalétique adaptée a été mise en place.



# PARTIE V - ENVIRONNEMENT :

## Réduire notre impact environnemental

### V.2 - Nos indicateurs de performance

#### Bilan carbone - Scope 1, 2, 3

KPI	Unité	Unité	2021	2022
Carbone	Total des émissions de gaz à effet de serre de Scope 1	Tonnes d'équivalent CO2	1563	1161
	Total des émissions de gaz à effet de serre de Scope 2	Tonnes d'équivalent CO2	339,6	252,9
	Total des émissions de gaz à effet de serre de Scope 3	Tonnes d'équivalent CO2	16007,3	16434,3
	Total des émissions de gaz à effet de serre de Scope 3 en aval	Tonnes d'équivalent CO2	2257,54	1677
	Total des émissions de gaz à effet de serre de Scope 3 en amont	Tonnes d'équivalent CO2	13204,25	14147

#### Consommations énergétiques

KPI	Unité	Unité	2021	2022
Energie	Consommation énergétique totale	Mwh	16069,5	9998,3
	Consommation totale d'énergie renouvelable	Mwh	4308,6	3579,0
	Consommation d'électricité	Mwh	8341,6	6140,0
	Consommation de gaz	Mwh	7506,7	3858,4

#### Déchets

KPI	Unité	Unité	2021	2022
Déchets	Poids total des déchets	Tonnes	2661,5	2140,2
	Poids total des déchets non dangereux	Tonnes	2659,4	2137,8
	Poids total des déchets dangereux	Tonnes	2,1	2,4
	Poids total de déchets valorisés	Tonnes	1539,0	1103,1

# PARTIE VI - ACHATS RESPONSABLES : Limiter l'impact de nos achats

## VI.1 - Notre politique

### POLITIQUE ACHATS RESPONSABLES

Soucieux de consolider ses actions et ambitions en matière environnementale, sociale et sur la gouvernance, DISPEO adopte une politique Achats Responsables en adéquation avec sa vision et sa politique QRSE.

A travers cette politique, DISPEO prend **3 engagements** :

- Introduire le **carbone** et l'**énergie** dans les critères de sélection pour les dossiers pertinents.
- Prioriser l'**économie locale** et l'**économie circulaire**.
- Garantir le **respect des Droits humains** et favoriser des fournisseurs ayant une démarche sociale sur l'égalité et l'inclusion.

La Direction de DISPEO s'est fixée **9 objectifs** afin d'atteindre ses engagements à horizon 2026 :

#### RELATIONS RESPONSABLES AVEC LES FOURNISSEURS

- Prioriser les règlements à l'amiable des éventuels différends avec les fournisseurs.
- Accompagner/orienter les fournisseurs habituels dans la prise en compte des critères RSE dans leurs activités.
- Diffuser le code de conduite RSE à 100% des fournisseurs.
- Faire signer à 100% des collaborateurs(-rices) à la charte Achat dédiée à l'éthique (cadeaux, avantages matériels, conflits d'intérêts, pressions, ...).

#### ENVIRONNEMENT

- Prioriser\* les critères carbone (la plus faible intensité carbone économique) et énergie (la plus faible consommation d'énergie pour un produit/service) sur tous les autres critères achats pour 50% des nouveaux achats et appels d'offre pertinents.
- Prioriser\* l'achat de matériels d'occasion, reconditionnés et/ou composés de matières recyclées (appareils numériques, mobilier...) pour les nouveaux besoins, à condition que cela permette la bonne réalisation des activités.
- Pour un même produit/service, si une option régionale existe \*\* elle doit être priorisée\* pour 100% des nouveaux achats.

#### DROITS HUMAINS ET SOCIAL

- Construire une cartographie des risques d'atteinte aux Droits Humains.
- Favoriser les fournisseurs ayant une démarche sur l'égalité et l'inclusion et dont les résultats peuvent être prouvés par des indicateurs de performance.

Pour garantir l'atteinte de ces objectifs, 100% des équipes du service achat et RSE sont formées aux Achats Responsables. De plus, les acheteurs(-euses) et approvisionneurs(-neuses) perçoivent une rémunération cohérente avec l'ensemble des engagements pris dans cette politique.

La Direction de DISPEO se charge de veiller au respect et à la diffusion de cette politique.

Philippe BOURRIOT  
Directeur Général

\* La priorisation de ce critère sera possible dans la limite d'un coût supplémentaire ne dépassant pas 5% du prix d'achat.

**	1. Présence locale (critère prioritaire)	2. Production/prestation locale (critère secondaire)
	Le fournisseur doit avoir au moins une antenne dans la région où sera livrée et/ou prestée la commande de DISPEO.	La fabrication du produit ou la prestation de service réalisée doit être localisée dans la région où sera livrée et/ou prestée la commande de DISPEO.

Mécanisme d'examen : juin 2023 - cette politique est révisée tous les 3 ans

Cette politique s'inscrit en cohérence avec l'engagement de DISPEO à contribuer aux Objectifs de Développement Durable, en étant particulièrement en lien avec les objectifs ci-dessous :



# PARTIE VI - ACHATS RESPONSABLES : limiter l'impact de nos achats

## VI.2 - Nos actions

### VI.2.1 - CODE DE CONDUITE RSE FOURNISSEURS

Nous avons mis en place un code de conduite RSE fournisseurs nous permettant d'informer les fournisseurs de nos engagements mais aussi de les inciter à impulser ou faire grandir leur démarche RSE notamment sur les engagements de notre politique achats responsables.

**Dispeo**

### Code de conduite RSE fournisseurs

Dispeo a établi une stratégie achats responsables pour consolider ses ambitions et actions en matière de relation avec ses fournisseurs, d'environnement et de social. A travers ce code de conduite RSE, Dispeo encourage ses fournisseurs à construire et/ou renforcer leur démarche RSE notamment sur les engagements pris par le groupe.

Ce code de conduite RSE présente les attentes Dispeo vis-à-vis de ses fournisseurs et demande à ces derniers de veiller à ce que leurs propres fournisseurs fassent de même dans l'exercice de leurs activités.

#### Relations responsables avec les fournisseurs

- **Médiation** : Les fournisseurs s'engagent à recourir à la recherche de solutions à l'amiable dans le cas d'une situation problématique avec Dispeo.

#### Environnement

- **Carbone** : Dans le cadre de la démarche visant à diminuer l'impact environnemental de Dispeo, il est demandé aux fournisseurs de mener une réflexion et de mettre en place un plan d'action visant à réduire leurs émissions de GES (Gaz à Effet de Serre).
- **Energie** : Dans la même volonté de respect de l'environnement, il est demandé aux fournisseurs de mener une étude sur leur consommation d'énergie dans une optique de réduction. De plus, nous encourageons les fournisseurs à avoir recours à de l'énergie 100% renouvelable.
- **Economie locale** : Dispeo s'engage à prioriser\* les achats locaux, en ce sens, il est demandé aux fournisseurs de mener une réflexion sur la relocalisation de la fabrication et/ou réalisation de leurs produits/prestations.
- **Economie circulaire** : Il est demandé aux fournisseurs de prendre en compte et d'intégrer les principes de l'économie circulaire dans leurs activités, c'est-à-dire la commercialisation de produits d'occasion, reconditionnés ou composés de matières recyclées.

#### Social et Droits humains

- **Droits humains** : Soucieux de prévenir toute violation des Droits humains, Dispeo demande aux fournisseurs d'effectuer une analyse des risques potentiels pour leur entreprise.
- **Inclusion et égalité** : Dispeo demande à ses fournisseurs de partager ses valeurs égalitaires et inclusives et soient en capacité de démontrer leurs engagements à travers des indicateurs de performance.

Le dialogue avec nos fournisseurs sera pour Dispeo un élément clef de réussite de sa démarche achats responsables afin d'améliorer, ensemble, nos pratiques RSE et tendre vers un monde plus durable.

Je reconnais par la présente, avoir pris connaissance et accepté les termes du code de conduite RSE fournisseurs.

Nom et prénom

Date, signature et cachet de l'entreprise

\*La priorisation de ce critère sera possible dans la limite d'un coût supplémentaire ne dépassant pas 5% du coût de l'achat.

Date du document : 2023

Mécanisme d'examen : ce code de conduite est révisé tous les 3 ans

## VI.2.2 - QUESTIONNAIRE RSE FOURNISSEURS

Un questionnaire RSE fournisseurs a été créé afin d'obtenir des informations sur la démarche RSE de ces derniers. Cet outil nous permet de réaliser un achat auprès des fournisseurs qui sont le plus en phase avec les engagements pris dans notre politique achats responsables.

Le questionnaire a été envoyé à tous les fournisseurs de Dispeo dans le cadre de la réalisation de son bilan carbone.

Le questionnaire couvre les sujets suivants :



## VI.2.3 - FORMATION ACHATS RESPONSABLES

En 2022, les services Achat et RSE ont été formés pendant 2 jours aux Achats Responsables par l'organisme CDFA (Compagnie des Dirigeants et Acheteurs de France). Les services Achats et RSE sont des services supports aux filiales du groupe HOPPS dont la filiale Dispeo.

**Programme de la formation :**

**1er jour :** Fondamentaux et dispositif développement durable et achat responsables.

**2ème jour :** Créer votre boîte à outils achats responsables – cas pratiques en atelier.

## VI.3 - NOS INDICATEURS DE PERFORMANCE

### RELATION RESPONSABLE

KPI	Unité	Périodicité	Valeur 2023	Objectif 2026
Pourcentage de fournisseurs accompagnés dans la prise en compte de critères RSE dans leurs activités	%	annuel	en cours de collecte	Accompagner/orienter nos fournisseurs habituels dans la prise en compte des critères RSE dans leurs activités.
Pourcentage de fournisseurs ciblés ayant signé le code de conduite des fournisseurs.	%	annuel	en cours de collecte	100% des fournisseurs fin 2026
Pourcentage des collaborateurs ayant signés la charte achat sur l'éthique	%	annuel	en cours de collecte	100% des fournisseurs fin 2026

### ENVIRONNEMENT

KPI	Unité	Périodicité	Valeur 2023	Objectif 2026
Pourcentage d'achats effectués dont le critère d'énergie et carbone a été priorisé	%	annuel	en cours de collecte	Prioriser* les critères carbone (la plus faible intensité carbone économique) et énergie (la plus faible consommation d'énergie pour un produit/service) sur tous les autres critères achats pour 50% des nouveaux achats et appels d'offre pertinents.
% de fournisseurs ayant réalisé un bilan carbone scope 3 (sur la base du questionnaire RSE fournisseurs)	%	annuel	39%**	
% des fournisseurs ayant établi un plan d'action de réduction des GES (sur la base du questionnaire RSE fournisseurs)	%	annuel	42%**	
% de fournisseurs qui prend en compte l'efficacité énergétique dans leurs produits/prestations (sur la base du questionnaire RSE fournisseurs)	%	annuel	27%**	

#### Informations :

Les données 2023 ne sont pas encore disponibles en raison d'une publication du rapport RSE en novembre 2023.

\*La priorisation de ce critère sera possible dans la limite d'un coût supplémentaire ne dépassant pas 5% du prix d'achat.

\*\*Sur la base des réponses à notre questionnaire RSE fournisseurs.

## SOCIAL ET DROITS HUMAINS

KPI	Unité	Périodicité	Valeur 2023	Objectif 2026
Pourcentage d'achats effectués avec la prise en compte de critères sur l'inclusion et l'égalité	%	annuel	en cours de collecte	Favoriser les fournisseurs ayant une démarche sur l'égalité et l'inclusion et dont les résultats peuvent être prouvés par des indicateurs de performance
Pourcentage de fournisseurs ayant des engagements et/ou mis en place des actions sur le sujet de l'inclusion <i>(sur la base du questionnaire RSE fournisseurs)</i>	%	annuel	48%**	

## PERFORMANCE DEMARCHE

KPI	Unité	Périodicité	Valeur 2022	Valeur 2023	Objectif 2026
Pourcentage de contrats fournisseurs contenant des clauses en matière d'environnement et de social	%	annuel	-	en cours de collecte	
Pourcentage de fournisseurs ciblés ayant fait l'objet d'un audit RSE sur site	%	annuel	-	en cours de collecte	
Pourcentage d'acheteurs.ses de tous les sites ayant reçu une formation sur les achats responsables	%	annuel	100%	en cours de collecte	100%

# **PARTIE VII - ETHIQUE :** **Affirmer une tolérance zero** **en matière de corruption**

## **VI.1 - Nos actions**

### **VI.1.1 - NOTRE DÉMARCHE (DR G1-3)**

Nous avons un code de conduite anticorruption appliqué au niveau du groupe HOPPS.

#### **Message d'Eric Paumier - Co-président HOPPS GROUP**

L'engagement du Groupe HOPPS est d'agir loyalement dans le respect de la réglementation, de l'éthique des affaires et dans le rejet de toute forme de corruption et de trafic d'influence.

Le Groupe réaffirme le principe de tolérance zéro en matière de corruption sous toutes ses formes, active ou passive, publique ou privée.

Cet engagement est formalisé dans le présent Code de Conduite Anti-corruption qui rappelle aux collaborateurs, quelque soit leur niveau hiérarchique, les comportements à proscrire ou à privilégier lorsqu'ils sont confrontés à des situations de risque de corruption dans le cadre de l'exercice de leurs activités.

Ce Code de Conduite est destiné à aider les collaborateurs du Groupe à comprendre et appliquer les règles qu'il énonce, en donnant des exemples de ce qui est interdit et de ce qui est permis, afin de leur permettre de prévenir toute corruption ou tout trafic d'influence. Il apporte des réponses aux questions que se posent les collaborateurs confrontés à ces situations.

Ces situations ne sont cependant pas exhaustives et les collaborateurs sont invités à faire preuve de bon sens, à adopter un comportement vertueux dans l'exercice de leurs fonctions et à rechercher une assistance auprès de leurs managers ou du Comité anticorruption qu'ils peuvent contacter à l'adresse mail suivante: anticorruption@hopps-group.com.

**La prévention de la corruption au quotidien est l'affaire de tous et à tous les niveaux.**

Je compte sur l'engagement de tous les managers du Groupe pour participer à la mise en œuvre du dispositif de prévention de la corruption, pour informer leurs collaborateurs du contenu et des enjeux de ce code et pour s'assurer qu'il est soit bien respecté.

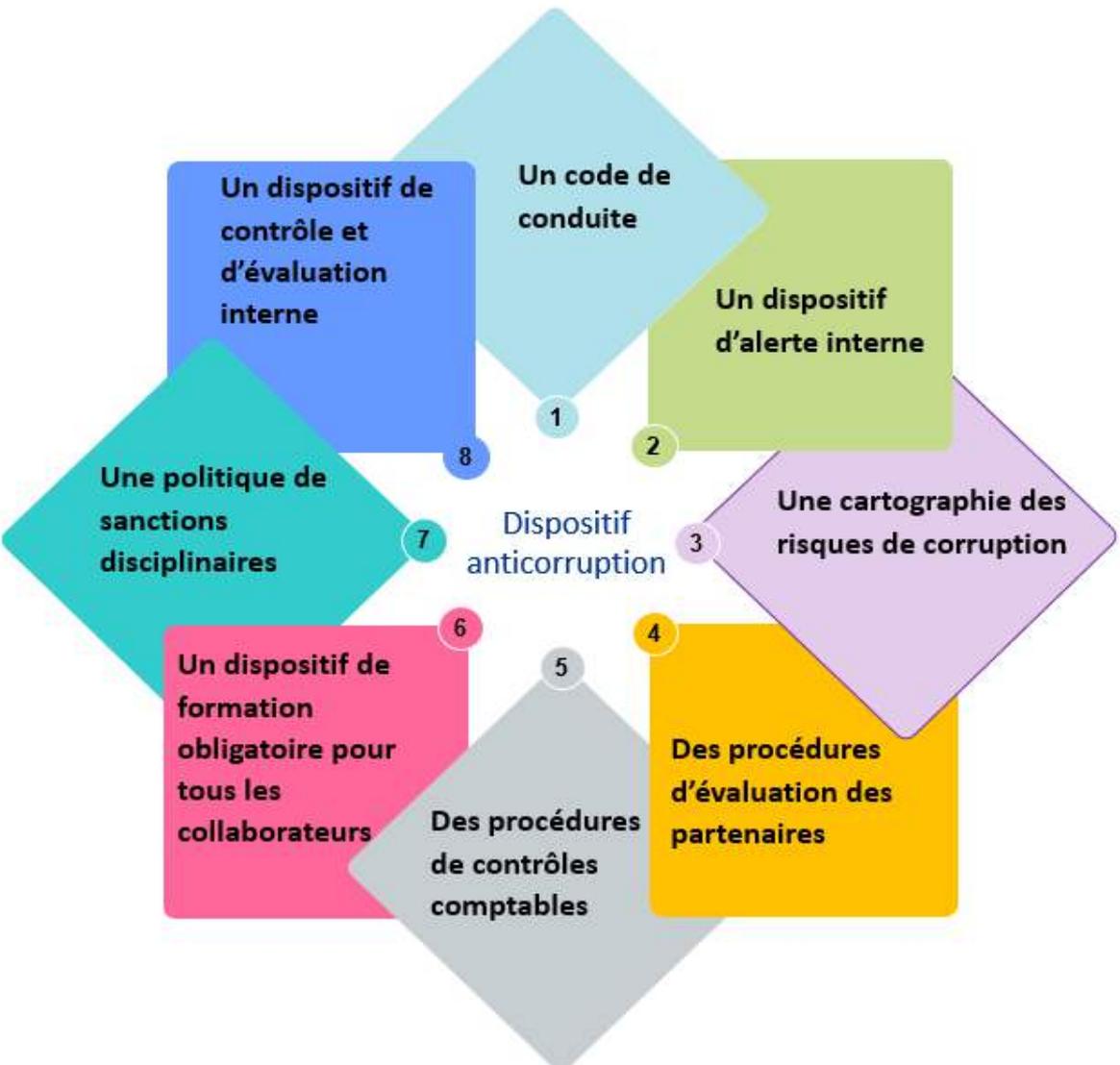


**Eric PAUMIER**

Co-Président HOPPS Group

**VI.1.2 - DISPOSITIF ANTI-CORRUPTION (DR G1-3)**

Notre dispositif anticorruption est structuré ainsi :





**Dispeo** 

**Partenaire logistique des marques**

[www.dispeo.com](http://www.dispeo.com)